

Municipalité du Canton de Shefford

PERMIS DE CONSTRUCTION D'UN
BRANCHEMENT À L'ÉGOUT ET/OU À L'AQUEDUC

Nom du propriétaire _____

Adresse (ou numéro de lot) _____

Suite à l'étude de la demande # _____ en date du _____

pour les travaux de branchement à l'égout

branchement à l'aqueduc

pour le lot n° _____ , la Municipalité du Canton de Shefford
vous autorise à procéder à cette installation.

Ces travaux devront être réalisés conformément aux exigences du règlement municipal
n° _____.

*Avant de remblayer le ou les branchements, le propriétaire devra en aviser la
municipalité et les travaux devront être approuvés par l'officier municipal.*

Permis émis par la Municipalité du Canton de Shefford en ce _____ jour de
_____ 20 _____

Officier municipal